

I – LA DESCRIPTION DU POSTE

1 – Intitulé du poste :

Développeur

2 – Le positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du gérant et du chef de projet

II – MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

1 – Tâches prioritaires

- Analyse fonctionnelle selon cahier des charges
- Etablissement d'un plan d'actions et de spécifications techniques des solutions mises en place pour répondre au cahier des charges fourni
- Programmation nécessaire au bon fonctionnement des applications/sites internet demandés par les clients ou pour des besoins internes, répondant aux spécifications fonctionnelles.
- Documentation (manuel d'utilisation, schémas de bases de données, ...)

2 – Tâches secondaires

- Saisie d'information

III – CONDITIONS D'EXERCICE

1 – Conditions de travail :

- Travail en équipe à horaires réguliers définis par le contrat de travail
- Travail en intérieur, uniquement au siège social

2 – Compétences et aptitudes requises :

- Maîtrise de divers langages de programmations et logiciels (langages : C#, sql, html, CSS, javascript, de manière générale les technologies .net)
- Autonomie
- Curiosité
- Polyvalence
- Travail en équipe

Signature du salarié

Le

Signature du responsable

Le